



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E192721

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/06/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 900 276 569 00028

Code NACE : 7010Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147504453

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147504453

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : FHPF

63 BOULEVARD DE L'EGALITE
62100 CALAIS

Téléphone : 06 60 57 18 18

Portable :

Site Internet :

E-mail : anselhabitatcalais@gmail.com

Responsabilité légale :

HERBEZ FRANCOIS DAVID GABRIEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/09/2022
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	21/09/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/09/2022
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	21/09/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/09/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	21/09/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/09/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	21/09/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	21/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.